LES ÉTUDES LATINES DANS LE MONDE

PAR J. MAROUZEAU

Au cours de précédentes Chroniques ou communications, j'ai attiré l'attention sur une initiative de l'UNESCO qui intéresse au premier chef le sort des études latines dans le monde moderne : il s'agit d'une enquête instituée « sur le rôle des études classiques et humanistes dans l'éducation », à la suite d'une décision prise par la Conférence générale de Montevideo en 1954.

Un document de base et un questionnaire préparés par le Secrétariat de l'UNESCO ont été adressés aux États membres et à un certain nombre d'organisations internationales.

Dans le même temps, l'UNESCO avait demandé aux *Rencontres internationales de Genève* en 1956 de prendre la question pour thème de leurs débats, dont les comptes rendus figurent dans l'ouvrage *Tradition et innovation, La querelle des Anciens et des Modernes* (Éditions de la Baconnière, Neuchâtel).

L'UNESCO a reçu des réponses de dix-neuf États, ainsi que du *Comité d'entente des Fédérations internationales du personnel enseignant.* Le texte en est fourni par un très volumineux recueil ronéoté de près de 500 pages, dont le contenu doit être présenté à l'Assemblée générale du *Conseil international de la philosophie et des sciences humaines* qui doit se tenir aux États-Unis en septembre 1959. Il n'est pas question ici d'interpréter les données d'une documentation qui n'est qu'un préalable, mais je crois devoir en extraire pour les lecteurs de la *Revue* des faits et des chiffres susceptibles de les intéresser. Il s'agit de grouper, en pratiquant autant que possible des citations littérales, incluses entre guillemets, les renseignements relatifs à la situation faite au latin dans l'organisation scolaire des différents pays, ce qui constituera une suite aux différentes Notices que j'ai publiées antérieurement dans cette *Revue* sous les titre *Les études latines dans le monde*[1].

ALLEMAGNE (fédérale).

« L'héritage classique a jusqu'aux environs de 1900 imprégné les programmes de la majorité des établissements d'enseignement secondaire... L'importance quantitative de cet enseignement culturel est en

1. Cf. les références dans le tome XXXIII, 1955, p. 100, note.

recul notable depuis une cinquantaine d'années... Le total des heures consacrées au latin décroît constamment. Le nombre des écoles où le latin est enseigné a lui aussi légèrement diminué. » Les écoles nouvellement spécialisées ou en voie de développement « sont des concurrentes sérieuses des disciplines classiques ». « La jeune génération se détourne de plus en plus du lycée classique. »

AUTRICHE.

« Depuis la première décade du XX^e siècle..., diverses causes ont restreint l'étude et l'intensité des études classiques. » Le Gymnase et le Realgymnasium ont encore six années de latin, mais avec un horaire hebdomadaire réduit à quatre ou cinq heures.

FRANCE.

« Le nombre des années consacrées aux études classiques a été sans cesse réduit depuis le XIX^e siècle, et le nombre des heures qui leur sont dévolues n'a cessé de décroître depuis trente ans (de 33 h. à 22 depuis 1923 pour l'ensemble des six années de scolarité). Il est à noter, en revanche, que la vogue des études classiques ne faiblit pas : à l'entrée en sixième, on comptait, en 1946, 31.600 élèves en moderne et 24.500 en classique ; en 1955, respectivement 43.000 et 45.500.

ITALIE.

« L'enseignement du latin en Italie... souffre d'inflation, du fait qu'on l'a étendu indistinctement à tous les types d'école » ; le résultat est paradoxalement que « dans les écoles secondaires et dans les Universités les études classiques sont nettement en régression », du fait qu'elles sont imposées à des inaptes. L'école moyenne comporte trois ans de latin, le gymnase et le lycée scientifique cinq ans, l'École normale quatre ans, les Facultés des lettres deux ou un an, les Écoles normales supérieures trois et deux ans, les Facultés de langues un an.

ESPAGNE.

« Les principales innovations qui ont été apportées aux programmes de 1903 et 1934 ont consisté à développer l'étude des langues classiques. » Cependant, un professeur d'enseignement supérieur constate « qu'après les sept années de latin que comporte le régime actuel du baccalauréat les élèves ne sont pas mieux préparés qu'après les deux que prévoyait le programme de 1903 ».

GRANDE-BRETAGNE.

Depuis le début du siècle, lors de la fondation des nouvelles écoles secondaires qui devaient être appelées plus tard « Grammar schools », les études classiques ne constituent plus la seule base de l'éducation. En 1919, le Premier Ministre (Lloyd George) institua un Comité « pour

aviser aux moyens de maintenir et de promouvoir l'étude des classiques ». A cette date, les réponses à un questionnaire établissent que, sur 955 écoles, 244 avaient des cours de latin et de grec, 593 de latin seulement, 118 étant sans latin ni grec. Dans la période qui a suivi la première guerre mondiale, on note un accroissement du nombre des écoles qui incluent le latin dans leur programme. En 1934, sur 68.000 candidats au « school certificate » (le premier examen public), 27.000 présentaient le latin. Depuis, le nombre des candidats pour le latin a augmenté, mais non en proportion de l'accroissement général. Il n'est sans doute pas possible de dire que, numériquement parlant, la position des langues classiques soit en déclin, mais la proportion des candidats au latin a décru considérablement depuis le XIX^e^ siècle.

SUÈDE.

« En Suède, un certain déclin de l'intérêt pour les langues classiques a été observé, particulièrement entre 1935 et 1945. » L'étude du latin dans les écoles secondaires n'est plus considérée comme aussi importante qu'autrefois pour la suite des études dans les Universités... La connaissance du latin n'est plus exigée pour l'admission aux Facultés de droit et de théologie. Elle ne l'est plus depuis un certain temps pour les études supérieures d'histoire littéraire, et ne le sera bientôt plus que partiellement pour les études d'histoire.

NORVÈGE.

« En dépit de quelques progrès acquis entre les deux guerres mondiales, le nombre des élèves de latin a décru considérablement, et le latin n'est enseigné aujourd'hui que dans un petit nombre d'écoles secondaires. »

DANEMARK.

« La diminution de l'intérêt pour les études classiques dans la seconde section s'est accusée de 1903 à 1945. Léger progrès depuis 1945. » Sur 4.867 étudiants inscrits à l'Université de Copenhague en 1945, 2.335 étaient de la section Langues modernes, 347 de la section Langues classiques.

FINLANDE.

Le nombre des « lycées classiques », où le latin est enseigné dès la onzième année, est réduit à un minimum (six pour l'ensemble du pays).

TCHÉCOSLOVAQUIE.

« D'après un plan d'études de 1955, pour les écoles d'enseignement secondaire et les écoles élémentaires, le latin est enseigné à titre facultatif à raison de deux heures par semaine dans les neuvième, dixième et onzième classes. » Depuis 1957, une réforme entreprise à titre expéri-

mental a introduit le latin « comme matière obligatoire à option » dans trois classes de l'école secondaire moyenne, et on envisage d'étendre la réforme à toutes les écoles d'enseignement secondaire, avec trois heures par semaine. « En vue de répondre à certains besoins, on a institué des cours obligatoires de latin dans les écoles supérieures d'humanités, de sciences naturelles, dans les Facultés de lettres et d'histoire, de philologie, de biologie et de pharmacie. »

YOUGOSLAVIE.

L'enseignement secondaire comprend des lycées classiques et des lycées modernes, l'étude du latin ne durant dans ceux-ci que deux ans à raison de deux heures par semaine. Après la première guerre mondiale, l'enseignement des humanités a accusé un recul sensible, et le nombre des lycées classiques a diminué. Depuis la « révolution populaire », l'enseignement des humanités traverse une crise sérieuse. En 1950 a été « recommandée » la création dans chaque république d'au moins un lycée classique. Une réforme scolaire en préparation doit tenir compte « des exigences du monde moderne » et de l'opinion répandue « que les lycées classiques sont des bastions d'idéalisme », d'où le risque de suppression du latin au lycée.

ÉTATS-UNIS.

« Depuis les cinquante dernières années, le latin en est venu à n'être plus enseigné que dans un tiers des « high schools », ne dépassant presque jamais la seconde année. » D'où la difficulté de recruter des maîtres pour le Collège et l'Université.

BRÉSIL.

« Régression de l'intérêt pour les sections classiques des cours secondaires ; au gymnase, le latin dispose de deux cours hebdomadaires pendante quatre ans ; au collège, un cours classique comprend trois heures hebdomadaires. » « L'enseignement du latin, tel qu'il est imparti, ne répond pas à son objectif. »

AUSTRALIE.

« Le latin perd du terrain chaque année. » Dans une école où l'auteur du Rapport enseigne, les élèves prenant le latin sont environ 100 (sur 160) la première année ; le chiffre tombe à 60 la seconde année, et à une douzaine la troisième année.

ISRAËL.

Respect pour les études d' « humanités », mais la place réservée à la langue latine est très modeste ; dans les rares écoles où le latin est enseigné, l'étude en est répartie sur trois années, avec une moyenne hebdomadaire de trois à quatre heures.

Pour un certain nombre d'autres pays mentionnés dans le document : MEXIQUE, CUBA, CHILI, INDE, PHILIPPINES, le titre donné à chaque rapport est approximativement « Déclin des études classiques ».

Mais le rapport de l'UNESCO, outre les indications d'ordre quantitatif qu'il nous fournit sur l'enseignement du latin, contient des appréciations d'ordre qualitatif, qui ne manquent pas en général d'être décevantes.

En France, « on constate qu'après bien des efforts les enfants ne sont capables, arrivés au terme de leurs études secondaires, que de lire avec la plus grande peine, et sans bien les comprendre, des textes de difficulté moyenne. L'essentiel des grandes œuvres n'a jamais été même entrevu »... « Il serait vain de dissimuler que le niveau des résultats obtenus est en baisse. »

En Allemagne, « l'école ne peut plus donner une connaissance solidement étayée de la civilisation antique et de sa langue. La dépense de temps nécessaire pour acquérir la maîtrise d'une langue ancienne ne se justifie plus pour la majorité des élèves ».

En Espagne, « l'étude des langues mortes... suscite dans certains cas une franche antipathie à l'égard des humanités... ; les méthodes employées par de nombreux maîtres n'aboutissent qu'à faire naître chez les élèves un irrémédiable *odium latinitatis* » ; « les résultats obtenus sont médiocres ; les élèves qui sortent de l'enseignement secondaire n'ont ni une connaissance suffisante des langues classiques, ni une compréhension même approximative du monde antique ».

En Italie, les élèves sortis des écoles moyennes « ne conservent du latin que le souvenir le plus déplaisant », par suite de certaines méthodes généralement pratiquées.

En Autriche, « l'analyse grammaticale et logique d'une période latine surpasse l'intelligence de la plupart des élèves actuels ; les élèves doués pour ces études ne sont qu'une minorité dans chaque classe ».

Tels sont les éléments dont nous disposons à l'heure actuelle pour épiloguer sur la situation des études latines dans le monde. Le présent Rapport recevra des compléments et doit prêter à l'élaboration d'un volume qui sera publié par l'UNESCO, au terme de son enquête. Je ne manquerai pas de tenir les lecteurs de la *Revue* au courant de ce qui sera fait. Mais les extraits très objectivement pratiqués par moi dans le Rapport actuellement établi ne laissent, comme on voit, guère de place à l'optimisme.

J. MAROUZEAU.